Niveau(x) d'enseignement : 9 Numéro EDUQ : 9470079
Centre d'intérêt : 912

Roy, Sylvie.

Effectifs scolaires des services d'alphabétisation dans les commissions scolaires du Québec : statistiques pour 1991-1992 / [recherche et rédaction par Sylvie Roy avec l'aide de Lino Mastrianni] -- [Québec] : Service d'alphabétisation, 1993.
65 p. : ill. ; 28 cm.

Code : 9394-0123, 38-3727. Notes (part. bibliogr.) au bas des p.

ISBN 2-550-23803-6

Vedette(s)-secondaire(s) : Mastrianni, Lino * Québec (Province). Service d'alphabétisation

Descripteur(s) : Alphabétisation * Population scolaire * Analphabétisme * Statistiques * Commission scolaire * Education des adultes

Identificateur(s) de nom : Québec (Province)

Document d'information portant sur les adultes inscrits aux activités d'alphabétisation organisées par les commissions scolaires. Les données portent soit sur les personnes, soit sur la formation, soit sur certains indicateurs de réussite de la formation. La première partie présente les données statistiques à l'échelle provinciale et la seconde les commente selon la situation régionale. Tableaux en annexe.

Type de document :

EFFECTIFS SCOLAIRES DES SERVICES D'ALPHABÉTISATION DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC :

STATISTIQUES POUR 1991-1992

Québec

93-70079

EFFECTIFS SCOLAIRES DES SERVICES D'ALPHABÉTISATION DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC :

STATISTIQUES POUR 1991-1992

Direction de la Formation générale des adultes
Service de l'alphabétisation

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1993— 9394-0123

ISBN: 2-550-23803-6

Dépôt légal - troisième trimestre 1993
Bibliothèque nationale du Québec

La recherche et la rédaction du présent document ont été effectuées par Mme Sylvie Roy, avec l'aide de M. Lino Mastriani, du Service de l'alphabétisation. Les données informatiques ont été traitées par Mmes Denise Rochette et Sylvie Côté, de la Direction des études économiques et démographiques du ministère de l'Éducation. Le traitement des tableaux ainsi que la mise en pages ont été faits par Mmes Suzanne Trahan et Danielle Desrochers.

TABLE DES MATIÈRES — PAGE

PRÉSENTATION 3

1 SITUATION PROVINCIALE 5

Données concernant les personnes 5

Données concernant la formation 15

Indicateurs de réussite 19

2 SITUATION RÉGIONALE 29

Données concernant les personnes 29

Données concernant la formation 33

Indicateurs de réussite 35

ANNEXE 1 Tableaux 1991-1992 39

ANNEXE 2 Notes sur les données statistiques utilisées 51

ANNEXE 3 Analphabétisme et sous-scolarisation au Québec: quelques chiffres 61

PRÉSENTATION

Depuis 1990, le Service de l'alphabétisation publie un document d'information portant sur les populations inscrites à des activités d'alphabétisation organisées par les commissions scolaires. Les données analysées dans ces publications sont principalement tirées des fichiers informatiques du ministère de l'Éducation.

En 1991-1992, plus de 31 000 adultes se sont inscrits à des cours d'alphabétisation dans les commissions scolaires, soit une augmentation de 8 p. 100 par rapport aux chiffres de l'année précédente. Le profil d'ensemble ne s'est pas tellement modifié depuis deux ans en ce qui a trait aux caractéristiques sociodémographiques des adultes participant aux cours d'alphabétisation. Les personnes âgées de 30 à 49 ans sont les plus nombreuses à fréquenter les cours; plus du tiers des effectifs inscrits ont tout de même moins de 30 ans. Les personnes allophones représentent toujours 35 p. 100 des personnes inscrites; la très grande majorité d'entre elles suivent leurs cours dans la région de Montréal. Par ailleurs, plus du quart des personnes inscrites aux cours sont des bénéficiaires de l'aide sociale inscrits à la mesure de rattrapage scolaire.

La formation à temps complet touche maintenant 60 p. 100 de la population inscrite; c'est la première fois depuis 1987 que ce type de formation est prépondérant dans les activités d'alphabétisation. Cette situation est sans doute attribuable en grande partie au fait que l'enveloppe qui finance les cours à temps partiel à l'éducation des adultes a été fermée à l'automne 1991.

D'une année à l'autre, on remarque des constantes au regard de la participation à la formation en alphabétisation. Ainsi les jeunes, les hommes et les allophones tendent davantage à s'inscrire à temps complet, à suivre moins d'heures de formation durant l'année et à quitter les activités d'une année à l'autre, bien que ce soit aussi les jeunes, les hommes et les allophones qui se réinscrivent en plus grand nombre d'année en année. On observe le phénomène inverse chez les femmes, les personnes plus âgées, surtout francophones, qui ont davantage tendance à s'incrire à temps partiel, à suivre plus d'heures de formation durant l'année et à quitter en proportion plus faible les activités d'alphabétisation d'une année à l'autre.

Ce sont là quelques-uns des principaux renseignements que l'on trouve dans le présent document. De plus, le portrait d'ensemble est complété cette année par certaines données provenant de deux études effectuées auprès de personnes inscrites en alphabétisation; l'une portait sur le cheminement scolaire antérieur des jeunes et l'autre examinait le phénomène des

départs et des abandons[1]. Les échantillons de ces études étaient formés d'une part des quelque 6 000 jeunes âgés de 16 à 25 ans inscrits aux cours d'alphabétisation durant l'année 1991-1992 et, d'autre part, de 1 565 adultes en formation à l'automne 1991. Les premiers tableaux sont extraits de ces études.

Par ailleurs, le document contient quelques données portant sur les enseignantes et les enseignants du programme d'alphabétisation. Ces données sont extraites du système informatique PERCOS du ministère de l'Éducation; elles sont présentées à la fin de l'annexe 2.

Dans le premier chapitre du présent document, on trouvera les données statistiques provinciales; dans le deuxième, sont commentées les données selon les seize régions administratives du Québec. Chacune des deux parties reprend les données selon trois aspects: les données portant sur les personnes, les données qui concernent la formation ainsi que certains indices de réussite dans la formation.

Puis, en annexe, on trouvera les tableaux, des renseignements sur la provenance des données statistiques ainsi que certaines données sur l'analphabétisme et la sous-scolarisation au Québec.

---

1. Voir D. CHAREST et S. ROY. *Départs et abandons en alphabétisation*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche et Service de l'alphabétisation, 1992, 92 pages et annexes.

   D. CHAREST. *Les jeunes de 16 à 25 ans en alphabétisation*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, 1992, 60 pages et annexes.

Données concernant les personnes

Graphique 1

Langue maternelle de la population inscrite à des activités d'alphabétisation, commissions scolaires du Québec, 1991-1992

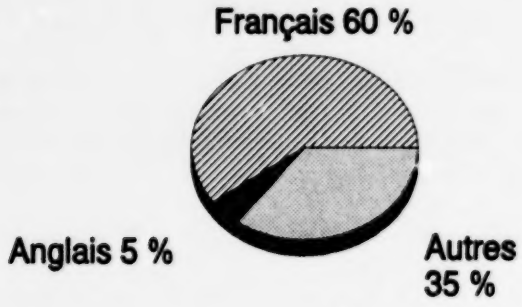

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

En 1991-1992, on dénombrait au Québec 31 657 adultes inscrits à des cours d'alphabétisation, soit 19 031 francophones, 1 652 anglophones et 10 963 allophones. Si l'on compare ces chiffres à ceux de l'année précédente, on note une augmentation de 8 p. 100 des effectifs[2]. Contrairement aux années précédentes, où le nombre d'allophones avait crû de manière importante, l'augmentation des effectifs entre les années 1990-1991 et 1991-1992 a touché également les trois groupes linguistiques.

2. En 1990-1991, 29 319 personnes s'étaient inscrites aux cours d'alphabétisation. Voir S. ROY. *Effectifs scolaires des services d'alphabétisation dans les commissions scolaires du Québec: statistiques pour 1990-1991*, Québec, ministère de l'Éducation, 1992, 27 pages et annexes.

Par ailleurs, on remarque que 60 p. 100 des personnes inscrites en 1991-1992 n'étaient pas présentes l'année précédente; ces quelque 19 000 personnes sont plutôt des hommes (55 p. 100) et des jeunes (41 p. 100); les allophones y sont représentés en plus grand nombre (elles et ils constituent en effet 40 p. 100 des nouveaux inscrits).

Les données statistiques nous renseignent peu sur les personnes allophones. Selon les données de l'étude sur les abandons[3], les personnes qui déclarent une autre langue que le français ou l'anglais sont presque toutes des immigrantes et des immigrants de première génération, c'est-à-dire qu'elles et qu'ils sont nés à l'extérieur du Québec. Ceux et celles qui déclarent une langue européenne (cela représente environ la moitié des allophones formant l'échantillon de cette étude) se répartissent à peu près également entre les secteurs d'enseignement français et anglais. Les personnes qui déclarent une langue du Moyen–Orient ou d'Asie s'inscrivent très majoritairement au secteur anglophone, alors que les personnes parlant le créole optent pour le secteur francophone.

On note aussi dans cette étude que le quart des personnes allophones ont déclaré ne pas pouvoir lire leur langue maternelle, et, donc, se considérer comme analphabètes dans cette langue; cette situation est plus marquée chez les femmes nées à l'étranger.

3. Voir D. CHAREST et S. ROY. *Départs et abandons en alphabétisation*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche et Service de l'alphabétisation, 1992, 92 pages et annexes.

Graphique 2

Sexe de la population inscrite à des activités d'alphabétisation, commissions scolaires du Québec, 1991-1992

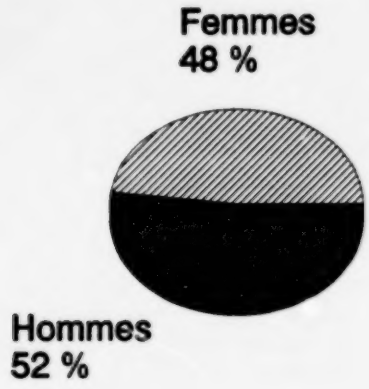

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

Les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes à s'inscrire à des activités d'alphabétisation; ils forment en effet 52 p. 100 de cette population. Le nombre de femmes a augmenté de 3 p. 100 par rapport à l'année 1990-1991, alors que celui des hommes a augmenté de 13 p. 100.

C'est toujours chez les personnes âgées de 15 à 29 ans que les hommes sont les plus nombreux (62 p. 100), alors qu'ils forment 51 p. 100 des personnes âgées de 30 à 49 ans et 37 p. 100 des personnes âgées de 50 ans et plus. On remarque aussi que si les hommes sont plus nombreux que les femmes chez les francophones (54 p. 100), ce n'est pas le cas chez les anglophones (48 p. 100) ni chez les allophones (49 p. 100).

Graphique 3

Âge de la population inscrite à des activités d'alphabétisation, commissions scolaires du Québec, 1991-1992

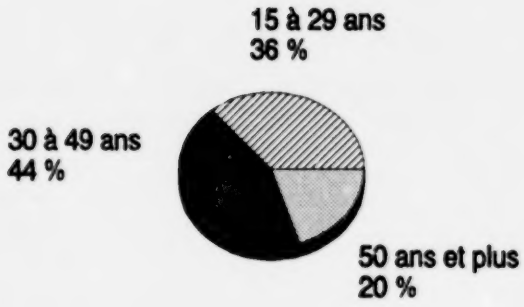

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

La répartition selon l'âge des personnes inscrites à des cours d'alphabétisation ne varie guère depuis trois ans; les personnes de 30 à 49 ans sont toujours les plus nombreuses à participer aux cours (13 858 personnes), mais les personnes de 15 à 29 ans forment tout de même plus du tiers des personnes inscrites, soit 11 319 personnes. La moyenne d'âge est de 38 ans; 10 p. 100 des adultes ont plus de 60 ans, et un même pourcentage a moins de 20 ans.

Il est étonnant de trouver autant de jeunes dans les cours d'alphabétisation, compte tenu du fait qu'elles et qu'ils ont pu bénéficier auparavant d'une scolarisation au secteur des jeunes. Selon l'étude réalisée par la Direction de la recherche sur le sujet[4], les jeunes de moins de 25 ans formaient, en 1991-1992, 22,6 p. 100 des personnes inscrites aux cours d'alphabétisation: de cette proportion, 60 p. 100 étaient des hommes. Environ 90 p. 100 des jeunes avaient plus de 15 ans au sortir de l'école et de cette proportion, 23 p. 100 avaient plus de 18 ans, ce qui représente plus du double de la proportion observée dans l'ensemble des décrocheuses et des décrocheurs. De plus, 42 p. 100 des jeunes se sont inscrits à l'éducation des adultes dans un délai de un an ou moins après avoir quitté l'école.

Un examen des dossiers scolaires de ces jeunes montrait par ailleurs que plus du tiers, essentiellement des allophones, n'avaient jamais fréquenté l'école primaire ou secondaire au Québec. La très grande majorité (96 p. 100) de ceux et celles qui avaient fréquenté notre système d'enseignement avaient pris du retard à un moment ou l'autre de leur scolarité; dans 85 p. 100 des cas, ce retard avait commencé dès le primaire. Ce pourcentage est nettement plus élevé que pour l'ensemble des décrocheuses et des décrocheurs, dont la moitié avaient connu un retard scolaire au primaire.

---

4. Voir D. CHAREST. *Les jeunes de 16 à 25 ans en alphabétisation*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, 1992, 60 pages et annexes.

Graphique 4

Scolarité antérieure déclarée de la population inscrite à des activités d'alphabétisation, commissions scolaires du Québec, 1991-1992

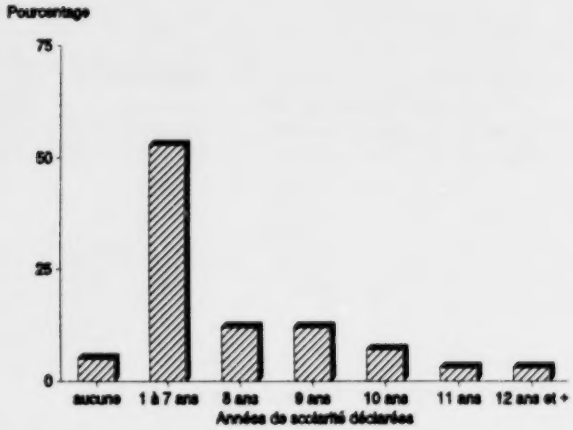

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

Plus de la moitié des personnes inscrites (58 p. 100) déclarent avoir fait moins de 7 ans d'études avant de s'inscrire en alphabétisation et 17 p. 100 déclarent en avoir fait 10 ans et plus. Ces dernières et ces derniers, plus scolarisés, sont proportionnellement plus nombreux chez les jeunes, chez les anglophones et chez les allophones (24 p. 100 dans chaque groupe). Il faut noter cependant que cette donnée est assez imprécise[5].

Par ailleurs, les données recueillies indiquent que 190 personnes étaient titulaires d'un diplôme avant de s'inscrire aux cours d'alphabétisation; pour la plupart, ce diplôme était un DES (diplôme d'études secondaires).

5. Voir l'annexe 2, page 54.

Graphique 5

Participation à la mesure de rattrapage scolaire, population inscrite à des activités d'alphabétisation, commissions scolaires du Québec, 1991-1992

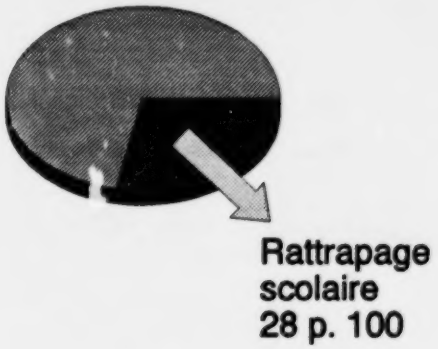

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

Les personnes bénéficiaires de l'aide sociale qui sont inscrites à la mesure de rattrapage scolaire du ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, sont au nombre de 9 012, soit 28 p. 100 de l'ensemble des effectifs. Ce nombre est supérieur de 27 p. 100 à celui de l'année précédente. La majorité de ces personnes (91 p. 100) suivent leur formation à temps complet.

Les données statistiques indiquent aussi que 488 prestataires de l'assurance chômage ont suivi des cours d'alphabétisation à temps complet, à la suite d'une entente avec leur centre d'emploi. La possibilité pour les prestataires de l'assurance chômage de suivre des cours en formation générale est en vigueur depuis septembre 1991[6].

6. Voir l'annexe 2, page 55.

Graphique 6

Participation à la mesure de rattrapage scolaire: proportion selon le sexe, l'âge, la langue maternelle et la langue d'enseignement, population inscrite à des activités d'alphabétisation, commissions scolaires du Québec, 1991-1992

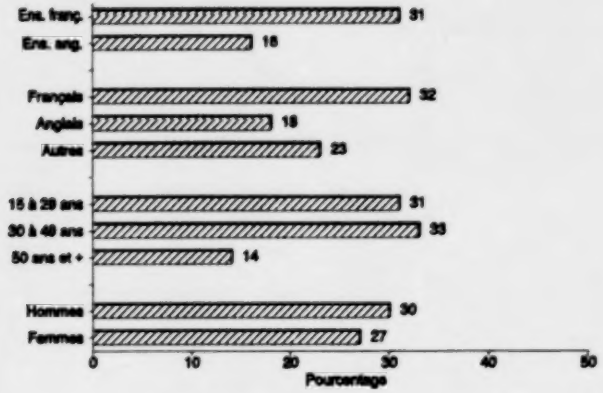

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

Les personnes qui s'inscrivent à la mesure de rattrapage scolaire sont plutôt des hommes, dont l'âge varie entre 30 et 49 ans et dont la langue maternelle est le français. On remarque aussi, selon les données du graphique 6, que les personnes inscrites au secteur de l'enseignement en français sont proportionnellement deux fois plus nombreuses que celles du secteur anglophone à s'inscrire à cette mesure.

Cette situation s'explique en partie à l'aide des données recueillies par l'étude sur les abandons et portant sur la principale source de revenu. Selon ces données, en effet, le secteur anglophone (milieu urbain) recevait deux fois plus de personnes en emploi que le secteur francophone; le tiers des personnes inscrites dans ce secteur déclaraient recevoir des prestations d'aide sociale, alors que la proportion atteignait presque la moitié au secteur francophone. Le tableau 1 précise la principale source de revenu des personnes inscrites aux cours d'alphabétisation[7].

Tableau 1

Répartition selon le groupe de formation et la principale source de revenu

	Groupes anglophones urbains (N=558)	Groupes francophones urbains (N=535)	Groupes francophones ruraux (N=434)	Total (N=1527)
Aucun revenu	14,2	10,5	19,4	14,3
Emploi	32,3	14,2	11,5	20,0
Sécurité du revenu	33,6	46,9	48,5	42,6
Prestation de retraite	1,8	13,3	12,7	9,0
Autres prestations (chômage et CSST)	7,5	10,4	4,2	7,6
Autre source	10,6	4,7	3,7	6,5

Source: D. CHAREST et S. ROY. *Départs et abandons en alphabétisation*, 1992.

7. Voir D. CHAREST. *Départs et abandons en alphabétisation, op. cit.*

De plus, l'étude sur les abandons a permis de préciser d'autres caractéristiques de la population inscrite aux cours d'alphabétisation, entre autres la structure familiale et le mode de recrutement, comme le montre les tableaux suivants. On remarque que c'est dans les groupes francophones de milieu urbain que les familles monoparentales sont les plus nombreuses, et que c'est en milieu francophone rural[8] qu'il y a moins de personnes vivant seules.

Tableau 2

Répartition selon le groupe de formation et la structure familiale

	Groupes anglophones urbains (N=569)	Groupes francophones urbains (N=535)	Groupes francophones ruraux (N=434)	Total (N=1538)
Personne seule	21,3	21,7	15,9	19,8
Vivant chez ses parents	15,5	14,8	16,4	15,4
Couple sans enfant	10,4	18,7	20,5	16,3
Couple avec enfants	28,7	23,4	32,5	28,0
Famille monoparentale	8,3	15,8	6,0	10,3
Autre*	15,8	5,6	8,7	10,2

* *Cette catégorie regroupe les personnes vivant dans des situations particulières (centre d'accueil et autre établissement de santé ou de services sociaux) mais aussi les personnes qui vivent avec des amis.*

Source: D. CHAREST et S. ROY. *Départs et abandons en alphabétisation*, 1992.

8. Aux fins de la recherche, le milieu rural a été défini comme une municipalité de moins de 10 000 habitantes et habitants. La municipalité de référence est celle où est dispensée la formation.

Selon les données sur les modes de recrutement, les anglophones sont davantage orientés vers les cours d'alphabétisation par des amis et très peu par des organismes gouvernementaux et communautaires, alors que la situation est nettement plus diversifiée chez les francophones, en milieu tant urbain que rural.

Tableau 3

Répartition selon le groupe de formation et le mode de recrutement

	Groupes anglophones urbains (N=566)	Groupes francophones urbains (N=533)	Groupes francophones ruraux (N=427)	Total (N=1526)
Par des amies ou des amis	62,2	33,8	38,9	45,7
Par les médias	6,7	11,8	4,4	7,9
Par un organisme gouvernemental	2,6	30,2	22,3	17,9
Par un organisme du milieu	1,1	15,1	25,1	12,6
Autre	27,4	9,1	9,3	15,9

Source: D. CHAREST et S. ROY. *Départs et abandons en alphabétisation*, 1992.

Selon les données sur les modes de recrutement, les anglophones sont davantage orientés vers les cours d'alphabétisation par des amis et très peu par des organismes gouvernementaux et communautaires, alors que la situation est nettement plus diversifiée chez les francophones, en milieu tant urbain que rural.

Tableau 3

Répartition selon le groupe de formation et le mode de recrutement

	Groupes anglophones urbains (N=566)	Groupes francophones urbains (N=533)	Groupes francophones ruraux (N=427)	Total (N=1526)
Par des amies ou des amis	62,2	33,8	38,9	45,7
Par les médias	6,7	11,8	4,4	7,9
Par un organisme gouvernemental	2,6	30,2	22,3	17,9
Par un organisme du milieu	1,1	15,1	25,1	12,6
Autre	27,4	9,1	9,3	15,9

Source: D. CHAREST et S. ROY. *Départs et abandons en alphabétisation*, 1992.

Selon les données sur les modes de recrutement, les anglophones sont davantage orientés vers les cours d'alphabétisation par des amis et très peu par des organismes gouvernementaux et communautaires, alors que la situation est nettement plus diversifiée chez les francophones, en milieu tant urbain que rural.

Tableau 3

Répartition selon le groupe de formation et le mode de recrutement

	Groupes anglophones urbains (N=566)	Groupes francophones urbains (N=533)	Groupes francophones ruraux (N=427)	Total (N=1526)
Par des amies ou des amis	62,2	33,8	38,9	45,7
Par les médias	6,7	11,8	4,4	7,9
Par un organisme gouvernemental	2,6	30,2	22,3	17,9
Par un organisme du milieu	1,1	15,1	25,1	12,6
Autre	27,4	9,1	9,3	15,9

Source: D. CHAREST et S. ROY. *Départs et abandons en alphabétisation*, 1992.

Graphique 7

Langue d'enseignement de la population inscrite à des activités d'alphabétisation, commissions scolaires du Québec, 1991-1992

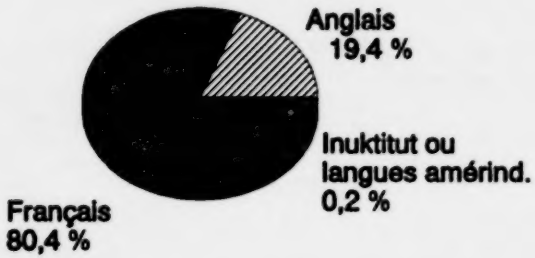

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

La grande majorité des personnes s'alphabétisent en français; les autres le font en anglais et 57 personnes ont suivi des cours d'alphabétisation en inuktitut ou dans une langue amérindienne. Si 99 p. 100 des personnes qui déclarent le français comme langue maternelle suivent leurs cours dans cette langue, c'est le cas de seulement 31 p. 100 des anglophones et de 55 p. 100 des allophones.

D'après les données des années précédentes, le choix du français par les allophones est de moins en moins marqué; c'était le choix de 74 p. 100 des personnes allophones en 1987-1988. Ce sont toujours les personnes allophones âgées de 50 ans et plus qui choisissent davantage le français comme langue d'enseignement; en effet la proportion est de 64 p. 100 dans ce groupe d'âge comparativement à 51 p. 100 chez les personnes de moins de 30 ans.

Comme on peut le constater à la lecture du tableau 4, les deux principaux secteurs d'enseignement reçoivent des populations qui se distinguent l'une de l'autre. Si le quart des personnes inscrites au secteur d'enseignement français sont allophones, c'est en revanche le cas de près de huit personnes sur dix au secteur anglophone. Et bien qu'elles soient plus nombreuses à s'inscrire à temps complet, les personnes inscrites au secteur anglophone demeurent moins longtemps en formation qu'au secteur francophone; elles sont plus nombreuses à n'être présentes que pendant un trimestre, font généralement moins d'heures de formation durant l'année, et en accumulent moins depuis 1987.

Tableau 4

Comparaison de la population inscrite à des activités d'alphabétisation selon le secteur d'enseignement, commissions scolaires du Québec, 1991-1992

	Secteur francophone	Secteur anglophone
Moyenne d'âge	**38 ans**	**36 ans**
Personnes allophones	24 p. 100	79 p. 100
Personnes inscrites à la mesure de rattrapage scolaire	31 p. 100	16 p. 100
Personnes inscrites à temps complet	59 p. 100	64 p. 100
Moyennes des heures de formation suivies en 1991-1992	313 heures	260 heures
Moyennes des heures de formation accumulées depuis 1987	575 heures	405 heures
Personnes présentes pendant un seul trimestre	48 p. 100	65 p. 100

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

Graphique 8

Type de formation de la population inscrite à des activités d'alphabétisation, commissions scolaires du Québec, 1991-1992

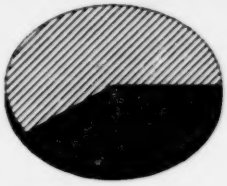

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

En 1991-1992, les personnes qui s'inscrivent à des activités d'alphabétisation le font davantage à temps complet qu'à temps partiel et ce, pour la première fois depuis 1987. La moyenne des heures suivies par semaine est de 20 pour la formation à temps complet et de 7 pour la formation à temps partiel.

La préférence pour une formation à temps complet peut en partie être attribuée au fait que depuis juillet 1991, l'enveloppe budgétaire qui finance la formation à temps partiel a été fermée pour l'ensemble de la formation générale à l'éducation des adultes (ce qui inclut l'alphabétisation), après avoir bénéficié d'une ouverture budgétaire depuis 1985.

La formation à temps complet a pris une part de plus en plus grande par rapport à la formation à temps partiel, passant de 36,7 p. 100 en 1989-1990, à 42 p. 100 l'année suivante et à 60 p. 100 en 1991-1992.

Indicateurs de réussite

L'objectif premier de la formation en alphabétisation est défini comme suit:

> *«Accroître l'autonomie de l'adulte en lui fournissant les instruments nécessaires - les connaissances et habiletés - pour qu'il soit capable de diriger lui-même son développement, en utilisant les situations de la vie quotidienne comme des occasions privilégiées d'apprentissage. La capacité fonctionnelle recherchée s'inscrit obligatoirement dans les deux volets suivants, soit acquérir et accroître les connaissances et les habiletés de base en communication orale, en lecture, en écriture et en calcul, et fonctionner de façon satisfaisante dans les situations de vie personnelle et collective*[9].»

La démarche de formation sur mesure préconisée par le guide andragogique utilisé en alphabétisation permet aux adultes de définir leurs besoins, d'établir leur projet de formation ainsi que les moyens de réaliser ce projet. Pour ce faire, le guide propose deux orientations; l'une, de type fonctionnel, qui permet de se débrouiller avec l'écrit dans des situations de la vie courante et l'autre, qui est axée sur la poursuite des études secondaires.

Définir la réussite de la participation aux activités d'alphabétisation n'est pas chose facile, puisque ce programme n'est pas sanctionné comme le sont la plupart des autres services de la formation générale. Actuellement, il n'y a pas de données statistiques qui permettent d'évaluer le niveau d'alphabétisme[10] des personnes au commencement de leur formation, leurs objectifs de formation, leur cheminement, ainsi que la réussite, totale ou partielle, de leur projet de formation.

L'étude portant sur les abandons a permis de clarifier certains aspects relatifs aux objectifs et aux résultats de la formation (tableaux 5 et 6). Suivent trois indices de réussite de la formation actuellement accessibles, soit les heures d'alphabétisation (annuelles et accumulées), la présence durant l'année ainsi que les pourcentages de départ (graphiques 10 à 14).

---

9. *Le Guide de formation sur mesure en alphabétisation*, MEQ, Québec, 1989.

10. L'alphabétisme est défini ici comme étant l'ensemble des aptitudes à traiter l'information dont on a besoin pour utiliser les documents que l'on trouve habituellement au travail, au foyer et dans la collectivité.

Selon les données recueillies, les objectifs de formation, de l'avis des enseignantes et des enseignants, sont surtout d'ordre socioprofessionnel chez les personnes qui suivent des cours d'alphabétisation en anglais; les personnes qui suivent leurs cours en français (milieu urbain) visent davantage la poursuite des études et plus de 4 personnes sur 10 en milieu francophone rural privilégient l'amélioration de leurs compétences (voir le tableau suivant).

Tableau 5

Répartition des objectifs de formation répertoriés par les enseignantes et les enseignants, selon le groupe de formation

	Groupes anglophones (N=557)	Groupes francophones urbains (N=522)	Groupes francophones ruraux (N=411)	Total (N=1490)
Amélioration des compétences*	21,4	23,2	42,6	27,9
Développement personnel**	12,4	21,3	23,1	18,5
Intégration socioprofessionnelle***	38,2	16,1	7,3	21,8
Poursuite des études****	26,7	36,0	24,1	29,3
Autres	1,3	3,4	2,9	2,5

* *L'amélioration des compétences recoupe des objectifs tels que lire le journal, faire des chèques, en somme des activités quotidiennes liées à la lecture et à l'écriture.*

** *Sous cette catégorie sont regroupés des objectifs tels que se faire des amies ou des amis, aider ses enfants à faire leurs devoirs, etc.*

*** *L'intégration socioprofessionnelle touche les objectifs liés directement au travail, soit le fait de vouloir se trouver un emploi, améliorer ses conditions de travail ou tout simplement garder son poste.*

**** *La poursuite des études vise tout autant l'obtention d'un diplôme que la poursuite des études à un niveau plus élevé.*

Source: D. CHAREST et S. ROY. *Départs et abandons en alphabétisation*, 1992.

On connaît peu de choses des résultats de la formation en alphabétisation. Les responsables de l'étude sur les abandons ont interrogé les personnes sur cet aspect. À l'occasion des entrevues téléphoniques effectuées auprès des personnes ayant quitté les cours, 80 p. 100 des gens[11] indiquent que les cours d'alphabétisation ont donné des résultats. La presque totalité des francophones de milieu rural, soit 96 p. 100 des personnes interrogées, affirment que les cours ont donné des résultats. Cette proportion est de 79 p. 100 dans les groupes anglophones et de 64 p. 100 dans les groupes francophones urbains. Il faut noter que c'est parmi ce dernier groupe que les personnes ont été les plus nombreuses à invoquer des motifs d'ordre scolaire pour expliquer leur départ. Le tableau 6 indique les principaux résultats attribuables à la formation reçue en alphabétisation, selon ce qu'ont invoqué les personnes en entrevue téléphonique.

Tableau 6

Aspect le plus amélioré selon les personnes ayant quitté la formation et selon le groupe de formation

	Groupes anglophones urbains (N=42)	Groupes francophones urbains (N=27)	Groupes francophones ruraux (N=46)	Total (N=115)
Écriture	14,3	55,6	60,9	42,6
Lecture	16,7	11,1	10,9	13,0
Langue parlée*	61,9	11,1	---	25,3
Calcul	---	14,8	17,4	10,5
Autre**	7,1	7,4	10,8	8,6

* Dans cette catégorie, nous avons regroupé les éléments suivants: prononciation, conversation, vocabulaire et compréhension.

** La catégorie «autre» désigne l'amélioration générale ainsi que l'amélioration des compétences sociales. Compte tenu du petit nombre de personnes ayant répondu, les deux aspects ont été regroupés sous une même rubrique.

Source: D. CHAREST et S. ROY, *Départs et abandons en alphabétisation*, 1992.

11. Aux personnes qui ont participé aux entrevues téléphoniques, on demandait si les cours avaient donné des résultats. Dans l'affirmative, la personne devait préciser l'aspect qu'elle avait le plus amélioré.

On remarque que plus de la moitié des personnes inscrites dans les groupes anglophones urbains indiquent qu'elles ont surtout amélioré la langue parlée. On ne trouve pas de pareils résultats chez les groupes francophones urbains, bien que la moitié des personnes qui s'y inscrivent soient aussi des allophones. On peut attribuer ce fait au nombre plus restreint d'allophones qui ont délaissé les activités d'alphabétisation dans ce secteur et, par conséquent, au plus petit nombre d'entrevues téléphoniques effectuées auprès d'elles et d'eux.

Graphique 10

Heures d'alphabétisation faites en 1991-1992, population inscrite à des activités d'alphabétisation, commissions scolaires du Québec

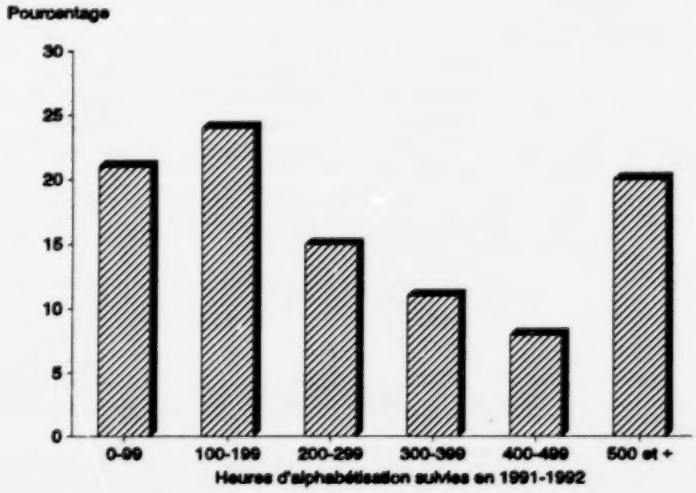

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

Selon les données informatiques du Ministère, environ deux personnes sur dix ont fait moins de 100 heures de formation en alphabétisation durant l'année, alors que le quart des personnes ont suivi entre 100 et 199 heures de formation. C'est donc presque la moitié des personnes inscrites qui ont fait moins de 200 heures durant l'année.

Étant donné que 20 p. 100 des personnes inscrites ont tout de même suivi 500 heures de formation ou plus durant l'année, la moyenne générale, qui est de 407 heures de formation pour les personnes inscrites à temps complet et de 146 heures pour celles qui suivent une formation à temps partiel s'en trouve élevée.

Comme on a pu le constater auparavant, les hommes, les jeunes et les allophones sont proportionnellement plus nombreux à s'être inscrits dans une formation à temps complet. Pourtant, les données révèlent que ce sont ces mêmes groupes qui font proportionnellement moins d'heures durant l'année. Les femmes francophones dont l'âge varie de 30 à 49 ans suivent généralement davantage d'heures de formation durant l'année.

Graphique 11

Heures d'alphabétisation accumulées depuis 1987, population inscrite à des activités d'alphabétisation, commissions scolaires du Québec, 1991-1992

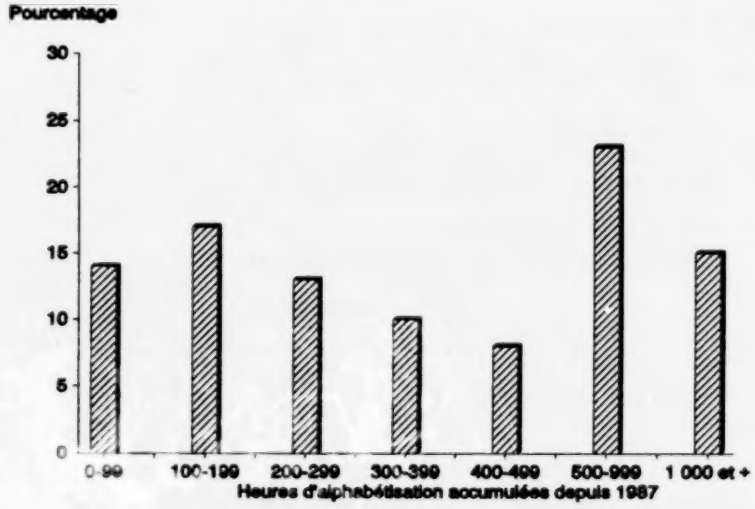

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

Le financement de la formation en alphabétisation est limité à 2 000 heures, au-delà desquelles il faut une dérogation afin de poursuivre la formation. On remarque toutefois que cette limite est loin d'être atteinte par la majorité des personnes présentes en 1991-1992; seulement 15 p. 100 des personnes inscrites ont fait plus de 1 000 heures de formation en alphabétisation depuis 5 ans, alors que 44 p. 100 des personnes ont accumulé moins de 300 heures durant cette même période. La moyenne générale des heures d'alphabétisation accumulées depuis 1987 est de 541 heures par personne.

Graphique 12

Proportion des personnes qui ont accumulé 500 heures d'alphabétisation ou plus depuis 1987 selon le sexe, l'âge, la langue maternelle, le secteur d'enseignement et l'inscription ou non à la mesure de rattrapage scolaire, population inscrite à des activités d'alphabétisation, commissions scolaires du Québec, 1991-1992

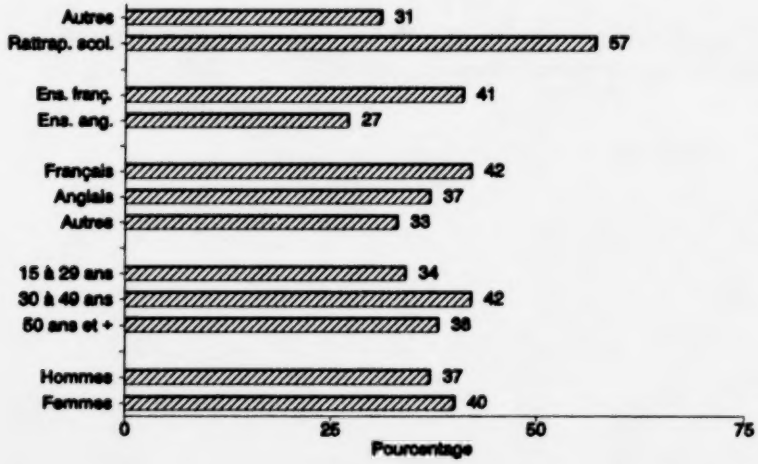

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

Les données du graphique 12 montrent que les femmes, les personnes de 30 à 49 ans, les francophones, ainsi que les personnes inscrites à la mesure de rattrapage scolaire et au secteur d'enseignement en français ont tendance à accumuler davantage d'heures de formation en alphabétisation depuis cinq ans. Ces données sont semblables à celles de l'année précédente.

Graphique 13

Présence pendant l'année, population inscrite à des activités d'alphabétisation, commissions scolaires du Québec, 1991-1992

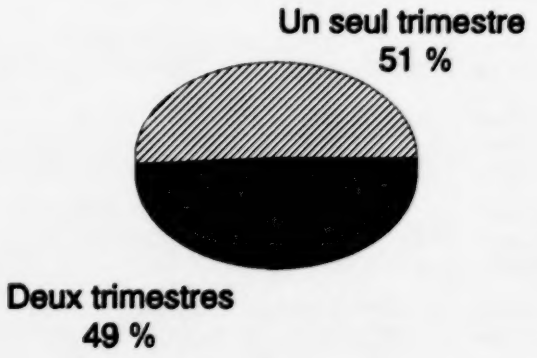

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

Un peu plus de la moitié des personnes inscrites au cours d'alphabétisation ne sont présentes que pendant un trimestre durant l'année, soit celui d'automne ou celui d'hiver. En chiffres absolus, 22 626 personnes étaient présentes à la session d'automne et 24 446 l'étaient à la session d'hiver.

En croisant cette donnée avec d'autres variables, on remarque, une fois de plus, que les jeunes, les hommes et les allophones ont tendance à demeurer moins longtemps en formation; groupes auxquels on pourrait ajouter également les personnes qui reçoivent l'enseignement en anglais et celles qui ne sont pas inscrites à la mesure de rattrapage scolaire (voir le graphique 14).

Graphique 14

Proportion des personnes présentes pendant plus d'un trimestre selon le sexe, l'âge, la langue maternelle, le secteur d'enseignement et l'inscription au non à la mesure de rattrapage scolaire, population inscrite à des activités d'alphabétisation, commissions scolaires du Québec, 1991-1992

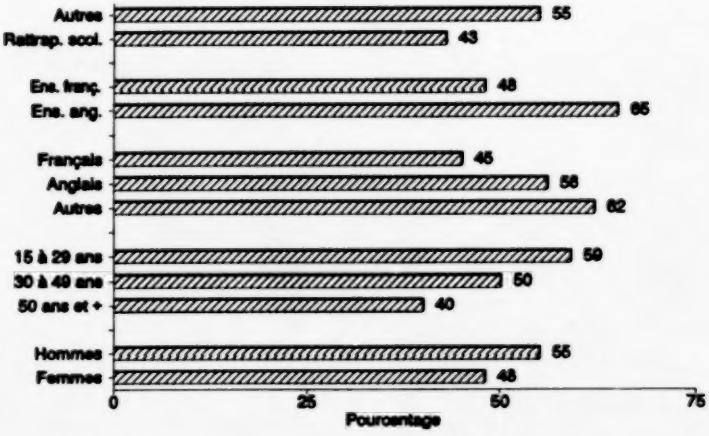

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

Les données sur la présence durant l'année permettent de vérifier si les personnes présentes à l'automne 1991 étaient toujours en formation à l'hiver 1992; or, on remarque que 32 p. 100 des personnes présentes à l'automne ne l'étaient pas l'hiver suivant. Cette donnée est plus élevée que celle des années précédentes, qui montre un taux de départ variant entre 25 et 30 p. 100.

En 1990-1991, on dénombrait 29 318 personnes inscrites aux activités d'alphabétisation; 57 p. 100 d'entre elles (soit 16 748 personnes) ne sont pas revenues l'année suivante. Les données du Ministère indiquent toutefois que 15 p. 100 des personnes qui avaient quitté les cours d'alphabétisation (2 532 personnes) sont toujours inscrites à l'éducation des adultes à d'autres échelons de formation; la majorité d'entre elles suivent des cours de présecondaire et du premier cycle du secondaire. Ces personnes sont surtout des jeunes (54 p. 100); il y a autant de femmes que d'hommes, mais davantage d'allophones (44 p. 100).

Qu'en est-il des 14 216 personnes qui ont quitté complètement les cours d'éducation des adultes? La distribution selon l'âge correspond au profil d'ensemble de l'année 1990–1991, mais les hommes et les allophones y occupent une plus grande place. On remarque par ailleurs que les personnes qui avaient suivi des cours en anglais ont davantage tendance à quitter les cours; en effet, 56 p. 100 d'entre elles ont quitté les cours d'alphabétisation, comparativement à 47 p. 100 de celles qui suivaient leurs cours en français.

La moitié des personnes qui ont quitté les cours ont accumulé moins de 200 heures de formation en alphabétisation depuis 1987; 7 p. 100 ont fait 1 000 heures ou plus durant cette période, et 172 personnes ont atteint la limite des 2 000 heures de formation en alphabétisation. On remarque par ailleurs que les personnes qui ont quitté les cours ont été moins longtemps en formation en 1990-1991 (participation plus grande à un seul trimestre), surtout au secteur d'enseignement en anglais.

Que connaît-on de la réussite de la formation pour les personnes qui ont quitté les cours? Ont-elles atteint les objectifs qu'elles se fixaient à leur entrée? Les données informatiques actuelles ne nous permettent pas de le préciser. Toutefois, selon l'étude sur les abandons en alphabétisation[12], on peut estimer que ces départs se répartissent généralement comme suit: 15 p. 100 des personnes ont atteint leurs objectifs, 5 p. 100 ont dû quitter les cours pour des raisons administratives, et 85 p. 100 ont abandonné la formation avant d'avoir atteint leurs objectifs, principalement pour des motifs d'ordre social ou scolaire.

12. Voir D. CHAREST et S. ROY. *Départs et abandons en alphabétisation*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche et Service de l'alphabétisation, 1992, 92 pages et annexes.

Données concernant les personnes

À l'exception de la région de Montréal, qui a accueilli 45 p. 100 des personnes inscrites à des activités d'alphabétisation, les autres régions administratives ont reçu chacune entre 2 et 8 p. 100 de l'ensemble des personnes inscrites. La situation particulière de Montréal s'explique surtout par la présence marquée des allophones. En effet, 89 p. 100 de l'ensemble des allophones suivent leur formation en alphabétisation à Montréal; ils et elles constituent 68 p. 100 des effectifs inscrits dans cette région, alors que les francophones n'en forment que le quart. La place qu'occupent les personnes allophones a crû de manière importante à Montréal; en 1987-1988, celles-ci constituaient en effet seulement 46 p. 100 des effectifs. Rappelons que le profil montréalais ne reflète pas la place réelle qu'occupent les groupes linguistiques dans cette région: selon les données les plus récentes de Statistique Canada (1991), environ 70 p. 100 de la population montréalaise a déclaré le français comme langue maternelle, 17 p. 100 l'anglais et 17 p. 100 une autre langue[1].

Si l'on considère les chiffres absolus, la région de Montréal a reçu 3 394 personnes francophones, soit 18 p. 100 de l'ensemble inscrit en alphabétisation, alors que le Bas-Saint-Laurent en a accueilli 10 p. 100 et la Montérégie 11 p. 100[2].

Ailleurs, on trouve principalement des personnes allophones inscrites aux activités d'alphabétisation dans la région de Québec, dans l'Outaouais, à Laval, dans la Montérégie et dans l'Estrie. Dans la région de Laval, les allophones constituent plus du tiers de la population inscrite (34 p. 100); dans les autres régions nommées ci-dessus, leur proportion oscille autour de 15 p. 100.

Quant aux anglophones inscrits aux activités d'alphabétisation, 65 p. 100 d'entre eux le sont dans la région montréalaise. Les autres sont principalement inscrits dans la Montérégie et dans l'Outaouais.

1. La somme des pourcentages est supérieure à 100 parce que les personnes pouvaient déclarer plus d'une langue maternelle.

2. Pour plus de détails, consulter le tableau 10 à l'annexe 1, page 44.

Graphique 15

Proportion des femmes inscrites à des activités d'alphabétisation, par région administrative, commissions scolaires du Québec, 1991-1992

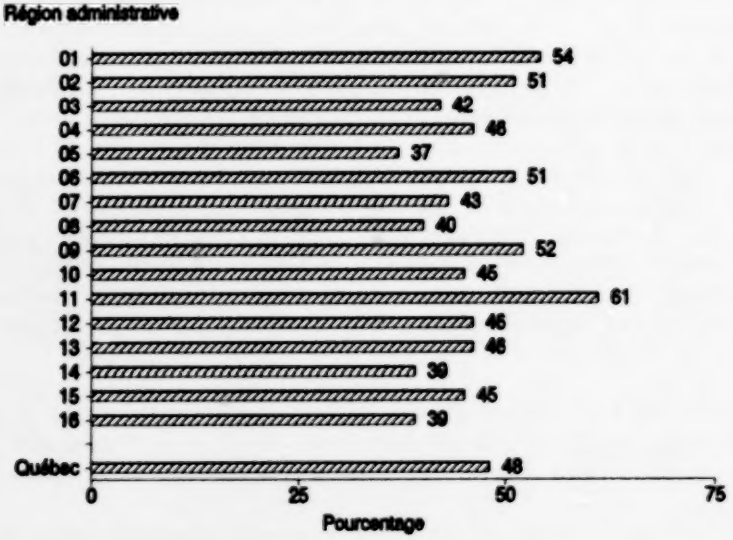

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

Dans onze des seize régions administratives, les hommes sont plus nombreux que les femmes à participer aux activités d'alphabétisation: les proportions les plus élevées se trouvent en Estrie (63 p. 100), les Laurentides et la Montérégie (respectivement 61 p. 100). C'est toujours dans la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine que les femmes sont les plus nombreuses; elles forment 61 p. 100 de la population inscrite. Notons que cette région accueille généralement des personnes plus âgées aux cours d'alphabétisation (voir graphique suivant).

Graphique 16

Proportion des personnes âgées de 15 à 29 ans inscrites à des activités d'alphabétisation, par région administrative, commissions scolaires du Québec, 1991-1992

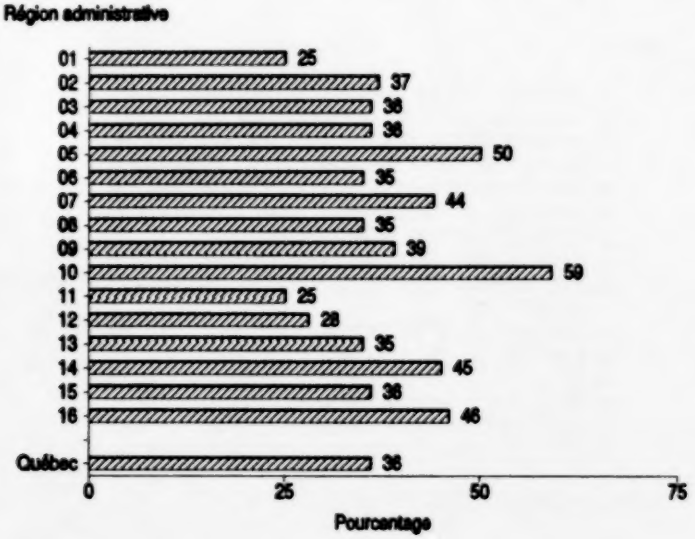

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

À l'échelle du Québec, les personnes de 15 à 29 ans constituent plus du tiers de la population inscrite aux cours d'alphabétisation, soit 36 p. 100. Cette proportion varie du quart des effectifs (Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine et Bas-Saint-Laurent), à plus de la moitié dans la région du Nord-du-Québec (59 p. 100) et à 50 p. 100 en Estrie.

Graphique 17

Proportion des personnes inscrites à la mesure de rattrapage scolaire, population inscrite à des activités d'alphabétisation, par région administrative, commissions scolaires du Québec, 1991-1992

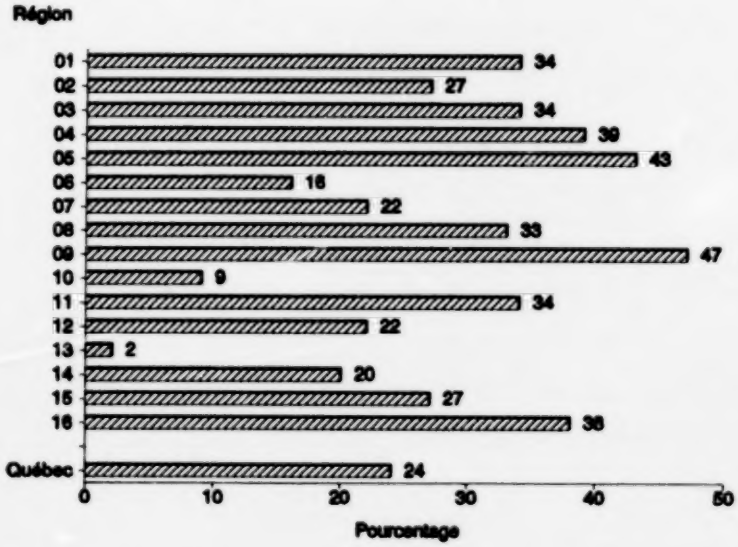

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

À l'échelle régionale, les proportions varient énormément en ce qui a trait aux personnes bénéficiaires de l'aide sociale inscrites à la mesure de rattrapage scolaire, soit de 9 p. 100 (Laval) à 52 p. 100 sur la Côte-Nord. Il est évident que la place qu'occupe cette population orientée là par un organisme gouvernemental modifie considérablement les conditions de la formation ainsi que les méthodes andragogiques. On note que la proportion des personnes inscrites à cette mesure est assez faible à Montréal; cela est dû surtout au nombre de personnes anglophones et allophones dans cette région, qui sont proportionnellement moins nombreuses à s'inscrire à cette mesure.

Données concernant la formation

Les personnes qui suivent des cours d'alphabétisation en anglais sont concentrées principalement à Montréal où, on l'a vu précédemment, se trouve la très grande majorité des allophones et des anglophones. En fait, 40 p. 100 de la formation en alphabétisation se donne en anglais dans cette région.

Les autres régions qui offrent des cours d'alphabétisation en anglais sont ensuite, par ordre décroissant, la Montérégie (192 personnes), l'Outaouais (170 personnes), la Côte-Nord (57 personnes) et l'Estrie (47 personnes). Il est intéressant de remarquer que les régions de Laval et de Québec, dont les populations inscrites aux activités d'alphabétisation comprennent respectivement 34 p. 100 et 15 p. 100 de personnes allophones, donnent presque uniquement des cours en français.

Il semble donc que les personnes allophones inscrites dans la région de Montréal optent davantage pour l'anglais que ceux et celles qui sont inscrits dans d'autres régions. Les données montrent en effet que la moitié des allophones inscrits dans cette région choisissent l'anglais, ce qui est plus un peu plus élevé que la moyenne provinciale (45 p. 100). À Montréal, le secteur anglophone est constitué de 85 p. 100 d'allophones, alors qu'au secteur francophone ces dernières et ces derniers représentent 58 p. 100 des effectifs.

Graphique 18

Proportion des personnes inscrites à temps complet, population inscrite à des activités d'alphabétisation, par région administrative, commissions scolaires du Québec, 1991-1992

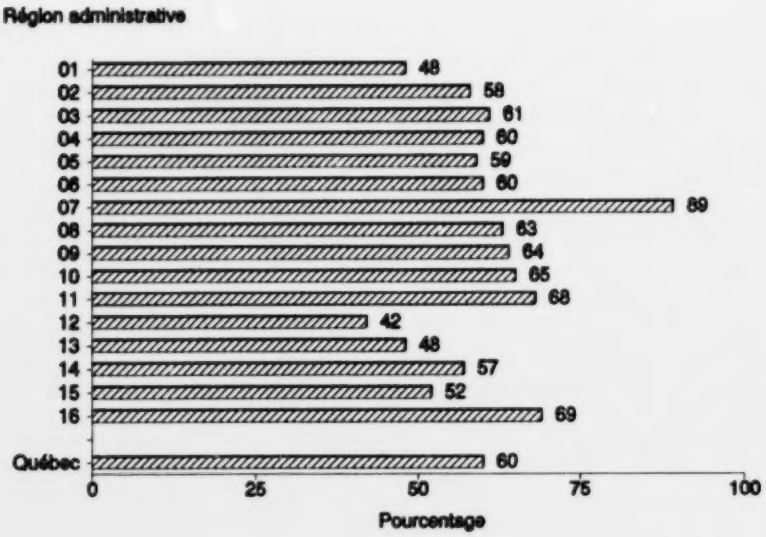

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

Seulement trois des seize régions administratives accueillent moins de personnes à temps complet qu'à temps partiel: Bas-Saint-Laurent, Chaudière-Appalaches et Laval. Pour les autres, la proportion qu'occupe la formation à temps complet varie de 52 p. 100, dans Lanaudière jusqu'à 89 p. 100 dans l'Outaouais. Rappelons que cette région, où la population inscrite est relativement jeune, accueille depuis plusieurs années une majorité de personnes inscrites à temps complet.

Indicateurs de réussite

Graphique 19

Proportion des personnes ayant accumulé 500 heures d'alphabétisation ou plus depuis 1987, population inscrite à des activités d'alphabétisation, par région administrative, commissions scolaires du Québec, 1991-1992

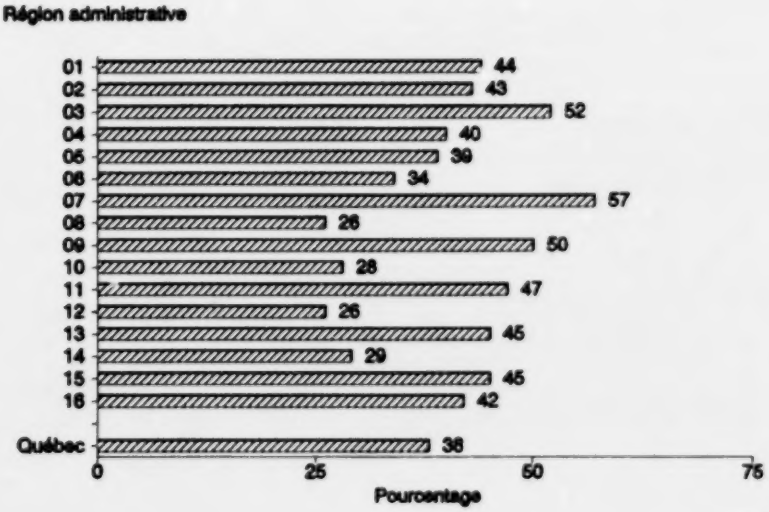

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

Les données démontrent qu'au Québec, 38 p. 100 des personnes inscrites aux cours d'alphabétisation ont fait 500 heures ou plus de formation depuis 1987. C'est en Abitibi - Témiscamingue que la proportion est la plus faible (26 p. 100), alors que dans l'Outaouais 57 p. 100 des personnes inscrites ont fait 500 heures de formation ou plus depuis 1987. Plus de 600 personnes ont atteint ou dépassé les 2 000 heures de formation en alphabétisation; on les retrouve principalement à Montréal (236 personnes), à Québec (105 personnes) et dans l'Outaouais (78 personnes).

Graphique 20

Proportion des personnes présentes pendant un seul trimestre, population inscrite à des activités d'alphabétisation, par région administrative, commissions scolaires du Québec

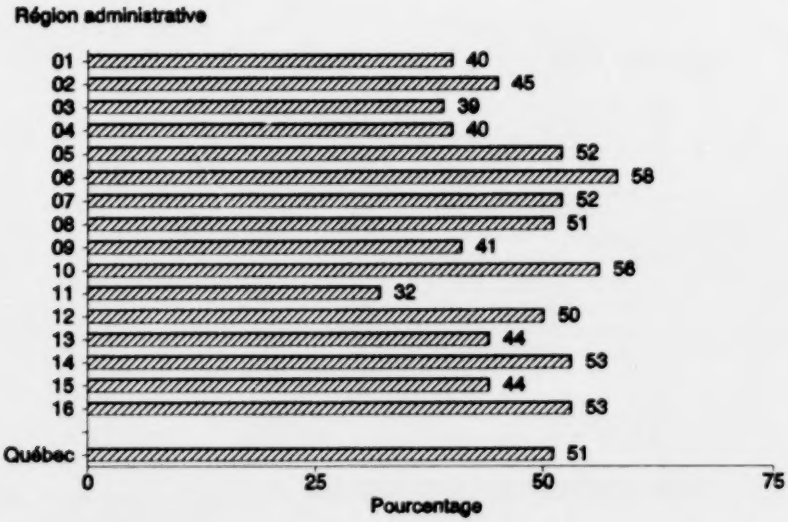

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

La persévérance est plus grande dans la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine qu'ailleurs; en effet, seulement un tiers (32 p. 100) des personnes sont présentes durant un seul trimestre. À Montréal, on observe la situation inverse; 58 p. 100 des personnes suivent des cours durant un seul trimestre; cette situation s'explique par la présence des allophones et des anglophones, qui ont tendance à suivre moins longtemps les cours d'alphabétisation.

On observe un taux de départ assez élevé entre les années 1990-1991 et 1991-1992 et ce, dans toutes les régions du Québec. Dans onze régions, la moitié ou plus des personnes inscrites en 1990-1991 ne sont pas revenues en 1991-1992; c'est dans la région du Nord-du-Québec (71 p. 100) et à Montréal (63 p. 100) que les taux de départ sont les plus élevés. La proportion la plus faible est en Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, où 43 p. 100 de la population inscrite en 1990-1991 n'est pas revenue l'année suivante.

Graphique 21

Proportion des personnes ayant quitté les activités d'alphabétisation après 1990-1991, par région administrative, commissions scolaires du Québec

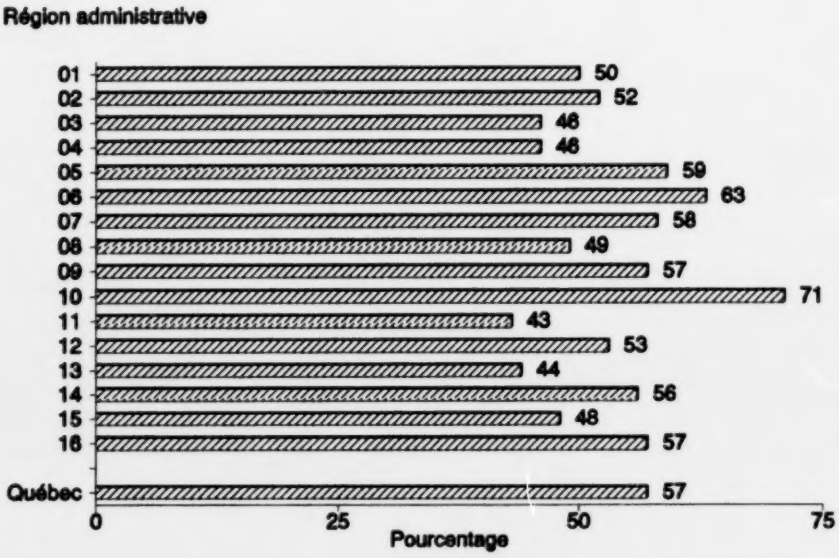

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

ANNEXE 1

TABLEAUX 1991-1992

Tableau 7

Langue maternelle de la population inscrite à des activités d'alphabétisation, selon le sexe et l'âge, commissions scolaires du Québec, 1991-1992

Langue maternelle	Sexe	Groupe d'âge			
		15 à 29 ans	30 à 49 ans	50 ans et +	Total
Français	Femmes	2 327	3 620	2 791	**8 738**
	Hommes	4 332	4 313	1 648	**10 293**
	Total	**6 659**	**7 933**	**4 439**	**19 031**
Anglais	Femmes	284	398	178	**860**
	Hommes	335	364	93	**792**
	Total	**619**	**762**	**271**	**1 652**
Allophones	Femmes	1 724	2 715	1 099	**5 538**
	Hommes	2 313	2 443	669	**5 425**
	Total	**4 037**	**5 158**	**1 768**	**10 963**
Total	Femmes	4 337	6 736	4 070	**15 143**
	Hommes	6 982	7 122	2 410	**16 514**
	Total	**11 319**	**13 858**	**6 480**	**31 657**

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

Note: 11 personnes n'ont pas déclaré leur langue maternelle; c'est ce qui explique l'écart entre le total et la somme des trois groupes linguistiques.

Tableau 8

Langue d'enseignement de la population inscrite à des activités d'alphabétisation, selon la langue maternelle et l'âge, commissions scolaires du Québec, 1991-1992

Langue maternelle	Groupe d'âge	Langue d'enseignement		
		Français	Anglais	Inuktitut ou langue amér.
Français	15-29 ans	6 619	39	1
	30-49 ans	7 861	72	0
	50 ans et +	4 385	53	1
	Total	**18 865**	**164**	**2**
Anglais	15-29 ans	216	403	0
	30-49 ans	210	552	0
	50 ans et +	91	180	0
	Total	**517**	**1 135**	**0**
Allophones	15-29 ans	2 060	1 927	50
	30-49 ans	2 852	2 301	5
	50 ans et +	1 135	633	0
	Total	**6 047**	**4 861**	**55**
Total	15-29 ans	8 898	2 370	51
	30-49 ans	10 924	2 929	5
	50 ans et +	5 613	866	1
	Total	**25 435**	**6 165**	**57**

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

Tableau 9

Scolarité déclarée de la population inscrite à des activités d'alphabétisation, selon la langue maternelle, commissions scolaires du Québec, 1991-1992

	Langue maternelle			
Scolarité déclarée	**Français**	**Anglais**	**Allophones**	**Total**
Aucune scolarité	1 333	79	268	**1 681**
De 1 à 7 ans	10 853	786	5 288	**16 927**
8 ans	2 373	161	1 168	**3 703**
9 ans	2 036	220	1 633	**3 889**
10 ans	1 436	194	673	**2 303**
11 ans	622	82	391	**1 095**
12 ans et plus	353	128	1 536	**2 017**
Total	**19 031**	**1 652**	**10 963**	**31 657**

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

Note: 42 personnes n'ont pas déclaré leur scolarité. Par ailleurs, il est possible que sous le titre «aucune scolarité» soient aussi classées des personnes qui n'ont pas déclaré leur scolarité. Les données sur la scolarité sont plus ou moins fiables; il faut les utiliser avec prudence.

Tableau 10

Langue maternelle de la population inscrite à des activités d'alphabétisation selon le sexe, par région administrative, commission scolaires du Québec, 1991-1992

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	Québec
Français																	
Hommes	914	686	858	817	320	1 664	589	594	200	40	318	722	267	330	620	1 354	10 293
Femmes	1 062	706	615	679	158	1 730	426	383	190	12	493	606	180	209	508	781	8 738
Total	**1 976**	**1 392**	**1 473**	**1 496**	**478**	**3 394**	**1 015**	**977**	**390**	**52**	**811**	**1 328**	**447**	**539**	**1 128**	**2 135**	**19 031**
Anglais																	
Hommes	0	2	14	2	25	511	76	5	21	2	18	2	4	1	14	95	792
Femmes	4	3	6	10	30	560	54	10	38	2	27	13	8	3	19	73	860
Total	**4**	**5**	**20**	**12**	**55**	**1 071**	**130**	**15**	**59**	**4**	**45**	**15**	**12**	**4**	**33**	**168**	**1 652**
Autres																	
Hommes	2	2	152	14	46	4 826	130	10	4	22	2	2	100	2	23	81	5 425
Femmes	6	7	124	17	43	4 877	123	20	17	39	1	6	134	9	16	106	5 538
Total	**8**	**9**	**276**	**31**	**89**	**9 703**	**253**	**30**	**21**	**61**	**3**	**8**	**234**	**11**	**39**	**187**	**10 963**
Total																	
Hommes	916	690	1 024	834	231	7 004	795	609	225	64	338	726	371	340	657	1 530	16 514
Femmes	1 072	716	745	706	391	7 174	603	413	245	53	521	625	322	214	543	960	15 143
Total	**1 988**	**1 406**	**1 769**	**1 540**	**622**	**14 178**	**1 398**	**1 022**	**470**	**117**	**859**	**1 351**	**693**	**554**	**1 200**	**2 490**	**31 657**

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

Note: 11 personnes n'ont pas déclaré leur langue maternelle; c'est ce qui explique l'écart entre le total et la somme des trois groupes linguistiques.

Tableau 11

Population inscrite à des activités d'alphabétisation, selon le sexe, l'âge et la région administrative, commissions scolaires du Québec, 1991-1992

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	Québec
Hommes																	
15-29 ans	308	340	422	369	95	2 843	387	248	104	33	127	253	142	168	265	776	**6 982**
30-49 ans	421	278	430	335	113	3 141	298	254	86	20	167	354	178	128	278	607	**7 122**
50 ans et +	187	72	172	130	23	1 020	110	107	35	11	44	137	51	44	114	147	**2 410**
Total	**916**	**690**	**1 024**	**834**	**231**	**7 004**	**795**	**609**	**225**	**64**	**338**	**726**	**371**	**340**	**657**	**1 530**	**16 514**
Femmes																	
15-29 ans	185	182	219	189	215	2 074	232	112	77	36	90	137	98	80	161	370	**4 337**
30-49 ans	444	346	313	272	147	3 313	235	169	103	13	224	269	155	94	203	470	**6 736**
50 ans et +	443	188	213	245	29	1 787	136	132	65	4	207	219	69	40	179	120	**4 070**
Total	**1 072**	**716**	**745**	**706**	**391**	**7 174**	**603**	**413**	**245**	**53**	**521**	**625**	**322**	**214**	**543**	**960**	**15 143**
Total																	
15-29 ans	493	522	641	558	310	4 917	619	360	181	69	217	372	240	248	426	1 146	**11 319**
30-49 ans	865	624	743	607	260	6 454	533	423	189	33	391	623	333	222	481	1 077	**13 858**
50 ans et +	630	260	385	375	52	2 807	246	239	100	15	251	356	120	84	293	267	**6 480**
Total	**1 988**	**1 406**	**1 769**	**1 540**	**622**	**14 178**	**1 398**	**1 022**	**470**	**117**	**859**	**1 351**	**693**	**554**	**1 200**	**2 490**	**31 657**

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

Note: le tableau de la page 60 indique le nom des régions administratives correspondant aux numéros 01 à 16.

Tableau 12

Population inscrite à la mesure de rattrapage scolaire, selon le sexe, l'âge et la région administrative, commissions scolaires du Québec, 1991-1992

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	Québec
Hommes																	
15-29 ans	146	145	158	155	71	686	82	94	63	6	62	43	11	46	65	266	**2 099**
30-49 ans	237	135	202	158	64	776	93	91	51	3	105	92	20	34	62	237	**2 360**
50 ans et +	38	17	42	41	12	110	18	31	13	0	25	20	3	7	15	49	**441**
Total	**421**	**297**	**402**	**354**	**147**	**1 572**	**193**	**216**	**127**	**9**	**192**	**155**	**34**	**87**	**142**	**552**	**4 900**
Femmes																	
15-29 ans	89	88	92	82	47	467	91	50	42	6	58	38	9	28	45	193	**1 425**
30-49 ans	184	145	162	138	54	764	90	75	61	2	124	72	13	31	60	263	**2 238**
50 ans et +	36	26	42	44	10	129	23	14	15	0	29	22	6	5	15	33	**449**
Total	**309**	**259**	**296**	**264**	**111**	**1 360**	**204**	**139**	**118**	**8**	**211**	**132**	**28**	**64**	**120**	**489**	**4 112**
15-29 ans	235	233	250	237	118	1 153	173	144	105	12	120	81	20	74	110	459	**3 524**
30-49 ans	421	280	364	296	118	1 540	183	166	112	5	229	164	33	65	122	500	**4 598**
50 ans et +	74	43	84	85	22	239	41	45	28	0	54	42	9	12	30	82	**890**
Total	**730**	**556**	**698**	**618**	**258**	**2 932**	**397**	**355**	**245**	**17**	**403**	**287**	**62**	**151**	**262**	**1 041**	**9 012**

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

Tableau 13

Type de formation de la population inscrite à des activités d'alphabétisation, selon l'âge et la région administrative, commissions scolaires du Québec, 1991-1992

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	Québec
Temps complet																	
15-29 ans	355	366	449	410	186	3 293	565	281	135	48	189	220	134	172	266	849	**7 918**
30-49 ans	504	379	492	402	154	4 028	475	278	129	20	297	252	166	119	265	740	**8 700**
50 ans et +	102	72	136	111	26	1 122	198	86	38	8	99	96	36	27	91	138	**2 386**
Total	**961**	**817**	**1 077**	**923**	**366**	**8 443**	**1 238**	**645**	**302**	**76**	**585**	**568**	**336**	**318**	**622**	**1 727**	**19 004**
Temps partiel																	
15-29 ans	138	156	192	148	124	1 624	54	79	46	21	28	152	106	76	160	297	**3 401**
30-49 ans	361	245	251	205	106	2 426	58	145	60	13	94	371	167	103	216	337	**5 518**
50 ans et +	528	188	249	264	26	1 685	48	153	62	7	152	260	84	57	202	129	**4 094**
Total	**1 027**	**589**	**692**	**617**	**256**	**5 735**	**160**	**377**	**168**	**41**	**274**	**783**	**357**	**236**	**578**	**763**	**12 653**
Total																	
15-29 ans	493	522	641	558	310	4 917	619	360	181	69	217	372	240	248	426	1 146	**11 319**
30-49 ans	865	624	743	607	260	6 454	533	423	189	33	391	623	333	222	481	1 077	**13 858**
50 ans et +	630	260	385	375	52	2 807	246	239	100	15	251	356	120	84	293	267	**6 480**
Total	**1 988**	**1 406**	**1 769**	**1 540**	**622**	**14 178**	**1 398**	**1 022**	**470**	**117**	**859**	**1 351**	**693**	**554**	**1 200**	**2 480**	**31 657**

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

Tableau 14

Heures d'alphabétisation faites en 1991-1992, population inscrite à des activités d'alphabétisation, par région administrative, commissions scolaires du Québec, 1991-1992

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	Québec
0-49 heures	137	89	65	108	23	677	17	44	3	9	43	128	60	55	69	51	**1 578**
50-99 heures	337	198	153	316	84	2 448	104	144	60	8	118	345	109	114	183	401	**5 122**
100-199 heures	595	323	345	345	155	3 528	199	343	129	28	172	352	144	121	277	456	**7 512**
200-299 heures	214	272	318	176	89	2 171	206	171	106	14	129	136	99	89	201	407	**4 798**
300-399 heures	214	112	281	125	81	1 769	181	96	52	25	91	62	66	52	140	280	**3 627**
400-499 heures	205	82	120	109	64	1 065	109	59	42	14	182	152	77	30	69	278	**2 657**
500-999 heures	286	307	484	361	126	2 382	476	163	78	19	124	164	134	88	252	583	**6 027**
1 000 heures et +	0	23	3	0	0	138	106	2	0	0	0	12	4	5	9	34	**336**
Total	**1 988**	**1 406**	**1 769**	**1 540**	**622**	**14 178**	**1 398**	**1 022**	**470**	**117**	**859**	**1 351**	**693**	**554**	**1 200**	**2 490**	**31 657**

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

Tableau 15

Heures d'alphabétisation accumulées depuis 1987, population inscrite à des activités d'alphabétisation, par région administrative, commissions scolaires du Québec, 1991-1992

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	Québec
0-49 heures	109	61	34	70	17	500	14	32	2	8	17	107	32	32	50	32	**1 117**
50-99 heures	184	101	61	167	54	1 724	69	86	26	5	48	223	61	71	106	235	**3 221**
100-199 heures	337	200	243	251	109	2 656	127	302	80	21	147	258	86	90	191	341	**5 439**
200-299 heures	182	190	195	203	82	1 924	160	158	58	14	105	202	58	89	109	331	**4 060**
300-399 heures	137	142	173	159	66	1 540	142	109	36	18	66	106	67	62	111	273	**3 207**
400-499 heures	156	109	143	93	51	1 059	87	68	34	18	74	109	75	52	91	243	**2 462**
500-999 heures	495	374	444	392	153	2 948	370	182	133	24	246	198	182	108	314	631	**7 194**
1 000-1 499 heures	241	129	231	144	62	980	212	68	54	8	94	59	56	33	115	204	**2 690**
1 500-1 999 heures	116	63	140	50	27	611	139	13	36	0	58	41	51	13	99	147	**1 604**
2 000 heures et +	31	37	105	11	1	236	78	4	11	1	4	48	25	4	14	53	**663**
Total	**1 988**	**1 406**	**1 769**	**1 540**	**622**	**14 178**	**1 398**	**1 022**	**470**	**117**	**859**	**1 351**	**693**	**554**	**1 200**	**2 490**	**31 657**

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

Tableau 16

Présence pendant l'année de la population inscrite à des activités d'alphabétisation, selon l'âge et la région administrative, commissions scolaires du Québec, 1991-1992

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	Québec
Personnes présentes pendant un seul trimestre																	
15-29 ans	240	305	316	284	182	3 224	364	227	80	45	85	205	116	129	208	687	6 695
30-49 ans	332	255	243	217	127	3 811	254	204	87	17	113	285	147	121	207	529	6 949
50 ans et +	233	75	135	118	17	1 221	113	88	26	4	77	186	45	43	110	107	2 598
Total	**805**	**635**	**694**	**619**	**326**	**8 256**	**731**	**519**	**193**	**66**	**275**	**676**	**308**	**293**	**525**	**1 321**	**16 242**
Personnes présentes pendant deux trimestres																	
15-29 ans	253	217	325	274	128	1 693	255	133	101	24	132	167	124	119	218	461	4 624
30-49 ans	533	369	500	390	133	2 643	279	219	102	16	278	338	186	101	274	548	6 909
50 ans et +	397	185	250	257	35	1 586	133	151	74	11	174	170	75	41	183	160	3 882
Total	**1 183**	**771**	**1 075**	**921**	**296**	**5 922**	**667**	**503**	**277**	**51**	**584**	**675**	**385**	**261**	**675**	**1 169**	**15 415**
Total																	
15-29 ans	493	522	641	558	310	4 917	619	360	181	69	217	372	240	248	426	1 146	11 319
30-49 ans	865	624	743	607	260	6 454	533	423	189	33	391	623	333	222	481	1 077	13 858
50 ans et +	630	260	385	375	52	2 807	246	239	100	15	251	356	120	84	293	267	6 480
Total	**1 988**	**1 406**	**1 769**	**1 540**	**622**	**14 178**	**1 398**	**1 022**	**470**	**117**	**859**	**1 351**	**693**	**554**	**1 200**	**2 490**	**31 657**

Source: ministère de l'Éducation, Québec, 1992.

ANNEXE 2

NOTES SUR LES DONNÉES STATISTIQUES UTILISÉES

Source des données statistiques

Les données statistiques des commissions scolaires ont été recueillies au moment de l'inscription des adultes aux activités de formation. Elles sont saisies dans deux systèmes informatiques du Ministère, soit le «SIMCA» et le «SIFCA»[1]. La plupart des données demandées aux commissions scolaires sont obligatoires; elles reflètent donc assez fidèlement la réalité.

Durant l'année 1991-1992, 31 657 personnes se sont inscrites à des activités d'alphabétisation. Ce chiffre regroupe tous les adultes qui se sont inscrits au moins une fois, pour un minimum de cinq heures, à une activité d'alphabétisation. Comme les inscriptions se font de manière continue, il n'est pas possible de déterminer exactement la durée de formation des adultes inscrits. Néanmoins, les données sur le nombre de trimestres de présence ainsi que sur le nombre d'heures d'alphabétisation effectuées nous en donnent une idée relativement précise.

Les données touchent les adultes inscrits dans les commissions scolaires; certains adultes qui reçoivent leur formation dans un organisme populaire en font cependant partie. En effet, depuis plusieurs années et dans la plupart des régions, les deux réseaux d'alphabétisation, soit les commissions scolaires et les organismes autonomes, se concertent et établissent diverses formes de collaboration. Dans le cas d'une entente financière concernant la formation, un certain nombre d'adultes sont enregistrés dans le fichier informatique du Ministère, bien qu'elles et qu'ils reçoivent leur formation d'un organisme populaire d'alphabétisation. Actuellement, il n'y a pas de moyens qui nous permettent d'évaluer l'ampleur de cette situation[2].

Données concernant les personnes inscrites

- *Âge, sexe et langue maternelle*

  Les données recueillies indiquent le sexe et l'âge des personnes inscrites. Aux fins de la présente étude, elles ont été réparties en trois groupes d'âge: les personnes âgées de 15 à 29 ans, de 30 à 49 ans et les personnes âgées de 50 ans et plus. Généralement, les services de l'éducation des adultes s'adressent aux personnes âgées de 16 ans et plus.

  Les données relatives à la langue maternelle distinguent uniquement le français et l'anglais. Les personnes ayant une autre langue maternelle sont regroupées sous les vocables «autres» et «allophones».

---

1. SIMCA (Système d'information du Ministère sur les clientèles adultes); SIFCA (Système d'information sur le financement des clientèles adultes).

2. Il n'existe pas actuellement de données statistiques qui ont exclusivement trait aux populations inscrites dans les organismes populaires d'alphabétisation.

- *Diplôme obtenu*

  Les données recueillies permettent de savoir si les personnes inscrites à une activité d'alphabétisation avaient déjà obtenu un diplôme du ministère de l'Éducation du Québec. Il faut noter que, généralement, les activités d'alphabétisation ne peuvent être financées que pour les personnes qui ne possèdent pas de diplôme.

- *Scolarité antérieure déclarée*

  La scolarité antérieure est une donnée facultative, qui n'est soumise à aucune vérification dans les commissions scolaires. Au moment de l'inscription, les personnes déclarent le nombre d'années d'études qu'elles ont faites auparavant. La façon de recueillir les renseignements auprès des adultes n'est pas précisée; le chiffre indiqué peut signifier le nombre d'années d'études terminées, l'échelon de scolarité ou la durée de fréquentation. De plus, il faut signaler que plusieurs personnes ont de la difficulté à se rappeler le nombre d'années d'études effectuées, surtout lorsque celles-ci sont trop éloignées dans le temps, ou qu'elles ont été perturbées (années doublées, déménagements, cheminement dans des classes spéciales, etc.). Ces données sont donc peu traitées ici; il faut les analyser avec prudence.

  Par ailleurs, l'étude portant sur les jeunes de 16 à 25 ans démontrait qu'il n'y avait pas de corrélation entre ce que les jeunes déclaraient comme années de scolarité au moment de leur inscription à l'Éducation des adultes et ce qu'elles et qu'ils avaient réellement fait au secteur des jeunes; les jeunes avaient plutôt tendance à sous-évaluer leur scolarité[3].

- *Rattrapage scolaire*

  La mesure de rattrapage scolaire, gérée par le ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, n'a pas pour objectif de préciser un contenu de formation. Elle désignait, à l'origine, un programme d'allocations destiné aux prestataires de l'aide sociale de moins de trente ans et aux femmes de familles monoparentales, afin de les aider à poursuivre leurs études et à augmenter ainsi leurs chances d'intégrer le marché du travail. Depuis 1989, la mesure est offerte à tous les bénéficiaires. L'objectif du programme est, en bout de ligne, l'obtention du diplôme d'études secondaires.

---

3. Voir D. CHAREST. *Les jeunes de 16 à 25 ans en alphabétisation, op. cit.*

Les personnes inscrites à cette mesure doivent effectuer un minimum de soixante heures de formation par mois, soit quinze heures par semaine. Cela comprend la fréquentation scolaire, le temps consacré aux études ainsi que certaines activités complémentaires. Cette situation explique qu'une certaine proportion des personnes inscrites à la mesure reçoivent quand même une formation à temps partiel.

La mesure de rattrapage scolaire n'est qu'une des mesures adoptées par le ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle pour augmenter l'employabilité des personnes; elle est cependant, et de loin, la plus populaire actuellement. Le fait de participer à l'une des mesures d'employabilité entraîne une majoration des prestations.

Par ailleurs, les données sur le rattrapage scolaire nous permettent indirectement d'évaluer le nombre de prestataires de l'aide sociale qui participent à des activités d'alphabétisation. En effet, à moins de ne recevoir que quelques heures de formation par semaine, les prestataires ont avantage à s'inscrire à cette mesure lorsqu'elles ou lorsqu'ils suivent déjà des cours d'alphabétisation.

- *Assurance-chômage*

Depuis 1991-1992, le ou la prestataire de l'assurance-chômage peut suivre un cours en formation générale à l'éducation des adultes, ce qui inclut les cours d'alphabétisation. Auparavant, seuls les cours menant à la formation professionnelle étaient autorisés, du moins ceux qui menaient à des métiers reconnus comme étant marqués par une pénurie de main d'oeuvre.

Pour avoir accès à cette mesure, il faut d'abord que la démarche de formation soit autorisée par le conseiller ou la conseillère en formation au centre d'emploi; il faut aussi être prestataire de l'assurance chômage au moment de l'inscription et suivre un minimum de 25 heures de formation par semaine étalées sur cinq jours. Le fait de retourner aux études peut augmenter la durée des prestations, pour un maximum de 60 semaines.

Données concernant la formation

- *Langue d'enseignement*

Au Québec, les cours d'alphabétisation peuvent se donner en cinq langues: français, anglais, inuktitut, naskapi et cri; ces trois dernières langues sont regroupées dans les statistiques. Les adultes choisissent la langue d'enseignement qu'elles et qu'ils préfèrent et ne sont pas tenus de s'alphabétiser en français.

- *Type de formation et rythme hebdomadaire*

  Les heures de formation hebdomadaires s'échelonnent de une à un maximum de trente. Le temps partiel est défini comme étant la fréquence inférieure à quinze heures hebdomadaires et le temps complet, par une fréquence égale ou supérieure à ce nombre.

- *Inscription à d'autres cours*

  Les données informatisées indiquent si les personnes inscrites à des activités d'alphabétisation se sont aussi inscrites à d'autres cours de l'éducation des adultes. Ces données indiquent également le programme auquel ces cours étaient rattachés. En 1991-1992, 2 675 adultes, soit 8 p. 100 de l'ensemble des personnes inscrites en alphabétisation, ont suivi des cours dans d'autres programmes de l'éducation des adultes; pour la plupart, il s'agissait de cours présecondaire.

Indicateurs de réussite

Il est utile d'évaluer la réussite des personnes inscrites à des activités de formation. Pour cela, nous nous servons de trois indicateurs: les heures d'alphabétisation (annuelles et accumulées depuis 1987), la présence durant l'année et le pourcentage de départs par rapport à l'année précédente.

- *Heures d'alphabétisation*

  Conformément à l'Instruction de 1987-1988 sur l'organisation des activités d'éducation des adultes dans les commissions scolaires, un total de 2 000 heures de formation en alphabétisation est financé par le Ministère, ce qui devrait, en principe, permettre de terminer la formation entreprise[4]. Avant cette date, il n'y avait pas de comptabilisation des heures de formation; il est donc possible que des personnes aient déjà fait un certain nombre d'heures d'alphabétisation sans que cela apparaisse dans le tableau des heures accumulées.

  Il est utile de préciser que le fait de recevoir 2 000 heures de formation en alphabétisation ne constitue pas en soi un critère de réussite. Si certaines personnes peuvent avoir besoin d'heures supplémentaires pour terminer la formation entreprise, d'autres n'utilisent qu'une portion du temps prescrit pour atteindre ou dépasser leurs objectifs de formation. Cela dépend de plusieurs facteurs. Mentionnons, entre autres, les compétences et les habiletés au moment

4. Dans l'Instruction de 1987-1988, qui tient lieu de régime pédagogique pour le secteur de l'éducation des adultes, on précise, entre autres, pour chacun des programmes donnés à l'éducation des adultes, un nombre maximum d'heures de fréquentation financées.

de l'inscription, les expériences scolaires antérieures, le soutien de l'entourage, la situation familiale ou professionnelle de la personne.

Les personnes ayant accumulé 2 000 heures de formation sans atteindre les objectifs du programme d'alphabétisation peuvent obtenir une dérogation de la ou du ministre; la demande doit d'abord être présentée à la direction régionale.

Les données présentent les heures accumulées depuis 1987 (ce qui inclut l'année d'étude), ainsi que les heures d'alphabétisation suivies durant l'année en cours.

- *Présence durant l'année*

Les données permettent de déterminer la présence aux activités d'alphabétisation à l'intérieur de deux intervalles, soit l'été et l'automne (du 1er juillet au 31 décembre) et l'hiver (du 1er janvier au 30 juin). Nous ne pouvons connaître le temps précis de fréquentation de l'adulte à l'intérieur de ces deux intervalles.

- *Pourcentage de départs*

Le fait que l'on puisse déterminer la présence pendant deux périodes de l'année permet de connaître le pourcentage de départs durant ou après le trimestre d'automne.

De plus, nous avons extrait des données statistiques de 1990-1991 les personnes qui ne se sont pas réinscrites en 1991-1992. Ce sont les «départs». Il n'est pas possible actuellement, d'analyser plus précisément les départs: s'agit-il de réussites, d'abandons, d'échecs? Tout au plus pouvons-nous dénombrer les personnes qui, ayant quitté les activités d'alphabétisation, se sont inscrites ultérieurement à d'autres types de formation.

Régions administratives

Le Québec est divisé en seize régions administratives; les régions les plus populeuses sont, par ordre décroissant, celles de Montréal, de la Montérégie et de Québec. Dans le tableau ci-dessous on trouvera par région, la répartition des personnes âgées de 15 ans et plus, d'après le recensement canadien de 1986.

Répartition de la population âgée de 15 ans et plus, régions administratives du Québec, 1986

Région administrative		Répartition %
01	Bas-Saint-Laurent	3,4
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	4,5
03	Québec	9,6
04	Mauricie - Bois-Francs	7,3
05	Estrie	4,0
06	Montréal Centre	26,8
07	Outaouais	4,1
08	Abitibi - Témiscamingue	2,3
09	Côte-Nord	1,6
10	Nord-du-Québec	0,1
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	1,5
12	Chaudière - Appalaches	5,7
13	Laval	4,8
14	Lanaudière	4,2
15	Laurentides	4,8
16	Montérégie	15,2
QUÉBEC		100 %

Source: Recensement du Canada, 1986.

Enseignantes et enseignants en alphabétisation

Depuis 1992, les données sur le personnel enseignant sont disponibles par secteur d'enseignement, ce qui nous a permis d'avoir un profil particulier à la formation en alphabétisation. Nous avons donc extrait des données informatiques toutes les personnes qui avaient donné au moins un cours d'alphabétisation durant l'année 1991-1992.

Dans l'ensemble, 1 696 personnes ont enseigné en alphabétisation dans les commissions scolaires en 1991-1992; 87 p. 100 d'entre elles sont des femmes. La moyenne d'âge est de 40 ans, autant chez les hommes que chez les femmes.

La très grande majorité des professeures et des professeurs sont francophones (93 p. 100), 5 p. 100 sont de langue maternelle anglaise et 2 p. 100 sont allophones. On remarque que la proportion des enseignantes allophones est faible, compte tenu de l'importance numérique des allophones inscrits aux cours d'alphabétisation, soit 35 p. 100 des effectifs.

ANNEXE 3

ANALPHABÉTISME ET SOUS-SCOLARISATION AU QUÉBEC: QUELQUES CHIFFRES

L'analphabétisme

Statistique Canada a mené une enquête en 1991[1] sur les capacités de lecture et d'écriture des adultes canadiens. Les chercheurs se sont inspirés d'une enquête américaine en se servant de documents écrits que l'on utilise dans la vie quotidienne, au travail et dans la collectivité. De plus, ils n'ont pas fixé de seuil qui distinguait les personnes analphabètes des personnes alphabétisées; ils ont plutôt déterminé quatre niveaux de compétence en lecture et trois en calcul, qui décrivent le continuum de l'alphabétisme.

Les données québécoises[2] révèlent que près de 900 000 adultes québécois âgés de 16 à 69 ans ont des capacités de lecture trop limitées pour satisfaire aux exigences que comporte la lecture de documents de la vie quotidienne c'est-à-dire que 6 p. 100 des adultes (276 000 personnes) éprouvent de très importantes difficultés à lire (niveau 1), et que 13 p. 100 (606 000 personnes) peuvent tout au plus repérer un mot familier dans un texte simple mais ne peuvent utiliser du matériel écrit que pour accomplir des tâches très élémentaires (niveau 2).

Par ailleurs, le quart des adultes québécois peuvent utiliser du matériel écrit pourvu que les tâches soient simples et que le texte soit clair (niveau 3), et une proportion de 57 p. 100 ont des capacités de lecture suffisantes pour satisfaire à la plupart des exigences de la lecture courante (niveau 4). Leur aptitude à la lecture leur permet d'acquérir de nouvelles connaissances au moyen du matériel écrit.

Il ne semble pas y avoir de différence entre les hommes et les femmes en ce qui a trait aux capacités de lecture, si ce n'est une légère prédominance des hommes au niveau 4; 58 p. 100 d'entre eux ont ce niveau de capacité, comparativement à 55 p. 100 chez les femmes. Si l'on tient compte de l'âge, les femmes âgées de 16 à 24 ans sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes du même âge à avoir des capacités de lecture suffisantes (niveau 4).

Il existe un lien étroit entre la scolarité antérieure et l'aptitude à la lecture: parmi ceux et celles qui n'ont aucune instruction ou qui n'ont fait que des études primaires, 62 p. 100 ont des capacités de lecture très limitées (niveaux 1 et 2) et 10 p. 100 seulement ont des capacités de lecture suffisantes pour se débrouiller dans la vie de tous les jours (niveau 4).

---

1. Voir S. JONES et autres. *L'alphabétisation des adultes au Canada: résultats d'une étude nationale*, Ottawa, Statistique Canada, 1991, 114 pages.

2. Voir S. ROY. *Les capacités de lecture des Québécoises et des Québécois: résultats d'une enquête canadienne*, Québec, Direction de la formation générale des adultes, 1992, 78 pages.

Par ailleurs, la très grande majorité des Québécoises et des Québécois, soit 96 p. 100, déclarent que leurs capacités sont suffisantes pour les besoins de la vie courante et un pourcentage similaire (91 p. 100) se déclarent satisfaits de leurs capacités de lecture et d'écriture. La satisfaction est cependant moins élevée chez les personnes qui ne peuvent pas lire (niveau 1).

Environ 14 p. 100 des adultes québécois déclarent avoir certaines difficultés à lire ou à écrire; près du tiers d'entre eux (29 p. 100 ou 183 000 personnes) ont des capacités de lecture limitées (niveaux 1 et 2). Plus de la moitié des adultes qui admettent éprouver des difficultés se disent éventuellement intéressés à suivre des cours pour améliorer leurs capacités et, parmi elles et eux, une faible proportion est déjà inscrite à des cours. Il y a environ deux fois plus d'hommes que de femmes qui déclarent avoir des difficultés à lire ou à écrire; la proportion est de trois hommes pour une femme dans les niveaux de lecture plus faibles (1 et 2).

L'enquête de Statistique Canada révèlent que les trois quarts des personnes ayant des capacités de lecture limitées (niveaux 1 et 2), ont 45 ans et plus et que 14 p. 100 ont moins de 35 ans. De plus, si 79 p. 100 des personnes de ce groupe n'ont pas terminé leurs études secondaires, 21 p. 100 des personnes ont obtenu leur diplôme d'études secondaires ou fait des études plus poussées.

La grande majorité des personnes des niveaux 1 et 2 (87 p. 100) trouvent leurs capacités en lecture et en écriture suffisantes pour leurs besoins quotidiens. Malgré cette satisfaction, 60 p. 100 d'entre elles évaluent ces capacités comme étant «pauvres», «faibles» ou «moyennes».

La sous-scolarisation

Il y a quelques années, le moyen d'évaluer le degré d'analphabétisme était essentiellement la scolarisation. Était «analphabète complet» l'adulte ayant moins de cinq ans de scolarité et «analphabète fonctionnel» celui ou celle qui avait entre cinq et huit ans d'études. Cette mesure avait l'avantage d'être compréhensible, accessible et comparable à l'échelle internationale. En revanche, elle était, on s'en est rendu compte par la suite, très imprécise.

Néanmoins, toutes les recherches récentes montrent une forte corrélation entre l'analphabétisme et la sous-scolarisation: moins les personnes sont scolarisées, plus elles risquent d'éprouver des difficultés de lecture et d'écriture. Comme il n'y a pas actuellement de données régionales sur les capacités de lecture et d'écriture des adultes québécois, les données sur la sous-scolarisation (voir le tableau de la page suivante) nous permettent d'avoir un indice partiel de l'ampleur de l'analphabétisme à l'échelle régionale.

Proportion de la population âgée de 15 ans et plus ayant moins de 9 ans de scolarité, régions administratives du Québec, 1986

Région administrative		Population ayant moins de 9 ans de scolarité %
01	Bas-Saint-Laurent	29,7
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	22,9
03	Québec	20,4
04	Mauricie - Bois-Francs	27,3
05	Estrie	26,2
06	Montréal Centre	24,8
07	Outaouais	22,7
08	Abitibi - Témiscamingue	29,0
09	Côte-Nord	25,9
10	Nord-du-Québec	37,3
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	32,7
12	Chaudière - Appalaches	30,0
13	Laval	17,2
14	Lanaudière	25,4
15	Laurentides	25,6
16	Montérégie	21,3
QUÉBEC		23,9

Source: Recensement du Canada, 1986.

Au Québec, selon les données du recensement canadien de 1986, 23,9 p. 100 des personnes n'avaient pas 9 ans de scolarité. La proportion varie de 17,2 p. 100 (Laval) à 37,3 p. 100 (Nord-du-Québec). Outre cette dernière région, celles où l'on constate un pourcentage élevé de sous-scolarisation sont: Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (32,7 p. 100), Chaudière – Appalaches (30 p. 100), Bas-Saint-Laurent (29,7 p. 100) et Abitibi - Témiscamingue (29 p. 100).

Proportion de la population âgée de 15 ans et plus ayant moins de 9 ans de scolarité, régions administratives du Québec, 1986

Région administrative		Population ayant moins de 9 ans de scolarité %
01	Bas-Saint-Laurent	29,7
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	22,9
03	Québec	20,4
04	Mauricie – Bois-Francs	27,3
05	Estrie	26,2
06	Montréal Centre	24,8
07	Outaouais	22,7
08	Abitibi - Témiscamingue	29,0
09	Côte-Nord	25,9
10	Nord-du-Québec	37,3
11	Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	32,7
12	Chaudière - Appalaches	30,0
13	Laval	17,2
14	Lanaudière	25,4
15	Laurentides	25,6
16	Montérégie	21,3
QUÉBEC		23,9

Source: Recensement du Canada, 1986.

Au Québec, selon les données du recensement canadien de 1986, 23,9 p. 100 des personnes n'avaient pas 9 ans de scolarité. La proportion varie de 17,2 p. 100 (Laval) à 37,3 p. 100 (Nord-du-Québec). Outre cette dernière région, celles où l'on constate un pourcentage élevé de sous-scolarisation sont: Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (32,7 p. 100), Chaudière – Appalaches (30 p. 100), Bas-Saint-Laurent (29,7 p. 100) et Abitibi - Témiscamingue (29 p. 100).

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

38-3727